



COMMERCES

Réouverture des marchés forains

Mis en ligne le 06 mai 2020

Les marchés seront à nouveau ouverts dès le mardi 12 mai tout en prenant les mesures nécessaires afin de protéger forains et clients du marché.

Règles sanitaires à respecter

Les marchés du mardi et jeudi sur le parking Hôtel de Ville ainsi que le marché du samedi à la Bussière se tiendront dorénavant, et jusqu'à nouvel ordre, avec les mesures suivantes :

- > Ne seront présents que les forains alimentaires,
- > Les stands seront espacés de 2 mètres minimum,
- > Le port du masque sera obligatoire,
- > Le nombre de personnes présentes simultanément dans l'enceinte des marchés sera limité.

Un seul membre par foyer (maximum 2 si cela est nécessaire) **ne sera autorisé à y entrer.**

Samedi : stationnement interdit à l'école Jules Ferry

Par ailleurs, le marché de la Bussière (samedi) sera étendu dans la cour de l'école Jules Ferry.

Il ne sera donc pas possible de s'y garer et il est demandé aux usagers de venir à pied dans la mesure du possible.



Le civisme de chacun sera nécessaire afin que les marchés d'Oullins se déroulent pour le mieux.



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?))

@ CONTACTEZ-NOUS